

Élections prud'homales

Le journal de la campagne 2008

La CGT pour se défendre !

GOUVERNEMENT ET PATRONAT ont choisi la voie de la confrontation sociale. Le Président de la République et son Ministre du Travail sont en train de faire passer au Parlement une loi détricotant les dispositions concernant l'organisation du temps de travail dans les entreprises. Moins de protection des salariés et plus de flexibilité, incitation à la rémunération au forfait, suppression des repos compensateurs, obligation de renégocier en 2009 l'ensemble des conventions et accords contenant des clauses sur les heures supplémentaires : un cadeau royal est offert au patronat. Aux salariés d'en payer le prix !

Ainsi, le gouvernement méprise le résultat de la négociation entre les syndicats et le patronat sur la réforme de la représentativité. La position commune signée par la CGT et la Cfdt entérinait le renoncement du Medef et de la Cgpmc à demander dans l'immédiat la déréglementation du temps de travail qu'il revendique depuis longtemps. « Pourquoi avons-nous dû aller plus loin, sinon parce que l'article 17 [de la position commune] si souvent évoqué, maintenait le statu quo. Pour notre part, nous ne voulons pas du statu quo, car nous voulons assouplir, enfin, les 35 heures, pour répondre aux besoins des entreprises. ». Telle a été la réponse lapidaire de Xavier Bertrand, Ministre du Travail, à l'Assemblée nationale !

En déclarant maintenant que ce projet gouvernemental est une

bonne loi, il n'aura pas fallu attendre 3 mois pour que le Medef et la Cgpmc renient leur signature. On saura que la validité de la parole patronale ne dure pas plus que la période d'essai façon « modernisation du marché du travail »!

Un enseignement est à tirer de cette actualité (anti)sociale : les salariés ont vraiment besoin d'accroître leurs moyens de défense. La flambée sur les prix des carburants, du logement, de l'alimentation et l'absence persistante de réponse à leurs attentes salariales, pourtant exprimées avec une vigueur croissante depuis plusieurs années, en rajoutent.

La faiblesse de la syndicalisation, c'est le talon d'Achille du salarié français. Dans les petites entreprises comme dans les grandes, il faut des syndiqués CGT en bien plus grand nombre. Toutes les initiatives de l'été, à commencer par la campagne pour les droits des saisonniers, et celle à venir de la rentrée se tourneront vers l'objectif central du renforcement de l'organisation syndicale.

Les prud'hommes sont un acquis pour défendre les salariés en situation de conflit avec leur employeur. Le nombre de syndiqués, c'est le moyen de leur défense permanente.

Michel DONEDDU
Secrétaire de la CGT

Au sommaire

Edito

Plan de communication

En direct des territoires, des professions...

Trois questions à Jack Tord, référent Prud'hommes dans la Manche



En bref

Internet : www.cgt.fr

Vous trouverez, sur le site Internet de la CGT, une rubrique spéciale « Prud'hommes ».

Plan de communication

La stratégie de communication des prud'hommes s'est construite à partir de l'enquête qualitative du CSA. Elle s'articule autour du revendicatif, du quotidien, des droits et du vote.

C'est pourquoi, tant au niveau des contenus des messages, des visuels, qu'au niveau des supports nous avons travaillé autour de ces axes en distinguant deux grandes périodes :

- 1 - **septembre – octobre** : la rentrée sociale, priorité de l'action revendicative où la CGT sera jugée sur son attitude, son dynamisme, sa capacité à répondre aux aspirations des salariés ;
- 2 - **novembre jusqu'au 3 décembre** : la période fatidique pour gagner le vote.

Sur la période septembre-octobre

- En terme d'initiatives, le lancement de l'activité CGT se fera le 25 septembre lors du meeting de la région parisienne au Zénith avec la présence du Secrétaire général. Ce meeting sera suivi par d'autres décentralisés en région.

Pour leur préparation, le département travaille un scénario type, adaptable, à chacun.

- Début septembre, sera envoyée l'affiche de rentrée. Elle sera déclinée en quatre affichettes et autocollants fluo.
- Des bâches vont être confectionnées pour être apposées sur les devantures des unions départementales, des unions locales.
- Une annonce presse sera publiée dans les journaux gratuits : Métro (880 000 exemplaires) toutes éditions, Ville Plus/Direct Matin (700 000 exemplaires) toutes éditions ; et la presse nationale : l'Humanité (55 000 exemplaires), le Monde de l'Economie pour l'encadrement.

Nous étudions la possibilité de l'étendre à deux grands autres quotidiens régionaux : Ouest France (1 100 000 lecteurs, treize départements) et Progrès de Lyon / Dauphiné (480 000 lecteurs et douze départements).

- Le journal « Ensemble », en direction des syndiqués, sera consacré à la rentrée (600 000 exemplaires).
- La NVO publie un numéro hors série « Prud'hommes ».
- Un kit « Relais presse » ciblant les jeunes, en direction de chaque union départementale sera adressé : il comprendra un CD-Rom avec des messages journalistiques en direction des médias locaux (radios, site Internet, télévisions, presse, ...) et un listing des coordonnées des relais d'opinions de chaque département.

- La mise en ligne du site grand public « Prud'hommes » dans le site confédéral.

Sur la période novembre - 3 décembre

- Sortie d'un 4 pages de masse (2 000 000 exemplaires). Tirage par la Filpac.
- Annonce presse dans toute la presse quotidienne régionale toutes éditions (trois parutions) : 1 800 000 de lecteurs, 444 éditions locales.

Important : nous avons besoin de connaître vos besoins, par union départementale : le nombre de bâches pour vos unions locales ainsi que la forme souhaitée. Il existe deux formats (horizontal et vertical), soit 2,50 m x 1,20 m et 1,00 m x 2,00 m.

Merci de communiquer, dès maintenant, vos besoins au Département Communication cgt-com@cgt.fr ou 01 48 18 84 47.

- Annonce presse dans les journaux gratuits (trois parutions) : Métro toutes éditions, Ville Plus/Direct Matin toutes éditions.

- Annonce presse de la presse nationale : Humanité et le Monde de l'Economie (deux parutions).

- Edition d'un clip vidéo, ciblant les jeunes, à télécharger et faire circuler sur Daily Motion et You Tube.

- Envoi avec le journal « Ensemble » (numéro de novembre) d'une affiche aux syndiqués « appel au vote » à afficher dans tous les bureaux et ateliers.

En matière d'affichage 4 x 3, ce sont les comités régionaux qui gèrent leurs espaces.

Au siège de la CGT, la bâche de l'immeuble sera renouvelée début novembre.

La période estivale

- Caravane des saisonniers dans les régions Paca - Languedoc Roussillon : distribution du guide (5 000 exemplaires) et rencontres avec les salariés du 10 au 25 juillet.

- Tour de France cycliste du 5 au 27 juillet : participation de la CGT dans la caravane (deux véhicules). Distribution d'un matériel (80 000 exemplaires). Initiatives prévues dans les unions départementales : Allier, Cher, Gard, Isère et Puy de Dôme.

Tout au long de ces périodes

Le site grand public de la CGT : www.cgt.fr pour informer les salariés.

Pour tous renseignements

Daniel Volckcrick
Département communication
01 48 18 32 32
d.volckcrick@cgt.fr

En direct des territoires, des professions

Cette page est destinée à relater les initiatives prises par les organisations. Elle est ouverte à tous. Il suffit de communiquer à g.letellier@cgt.fr

Union départementale de l'Allier

Le collectif départemental chargé de la coordination de la campagne pour les prud 'homales s'est réuni. Plusieurs points ont été faits, notamment sur la construction des listes de candidats, les inscriptions, la campagne en direction des salariés.

Inscriptions

Les inscriptions sont consultables en ligne sur le site gouvernemental. Pour l'Allier, en date du 19 mai, elles sont de 82 861 pour les salariés, en progression de 1,7 % sur 2002.

Les commissions communales devront regarder de près cela, de même que l'inscription des agents de maîtrise et cadres dans la section encadrement. Le Medef mène une bataille pour que le moins possible de personnels d'encadrement vote dans la section qui leur est dédiée. Seulement 4 483 inscrits pour le département dans la section encadrement, il y a une vraie anomalie.

La liste des candidats

Les unions locales ont travaillé la construction des différentes listes de candidats CGT, en essayant de conjuguer les différents critères établis confédéralement, notamment en matière de diversité, de rajeunissement, de renouvellement, de représentativité. Les listes ne sont pas encore tout à fait complètes. Il est proposé que la validation soit faite à la CE de septembre. Cela va permettre de continuer la recherche de candidats, en faisant un effort particulier en direction des femmes qui représentent la moitié du salariat et qui sont trop souvent en forte minorité sur nos listes.

La communication en direction des salariés

Les prochains mois vont être décisifs. Le plan départemental de la syndicalisation a été conçu pour être utile aussi pour la campagne prud 'homale. Ne croyons pas qu'un simple déploiement militant les derniers jours avant le scrutin peut suffire à crédibiliser notre démarche. Dès maintenant, les syndicats doivent s'inscrire dans les plans de travail des unions locales.

Parmi les clés du scrutin, la section commerce qui, en Allier, est la plus forte en inscrits (26 116). Or, les forces CGT ne sont pas dans ces professions.

On comprend bien tout le travail qui nous reste à faire. Un exemple intéressant : à Gannat, 800 tracts spécial commerce ont été distribués dans les différents magasins.

Autre initiative à Vichy : le déploiement en direction des salariés de l'artisanat.

À Vichy encore, deux réunions publiques programmées en septembre et octobre pour sensibiliser sur l'importance des élections prud 'homales.

Union départementale de Haute-Marne

Le 27 juin dernier, nous parcourions à moto le sud de la Haute-Marne pour faire la promotion de notre campagne électorale prud 'homale.

Les secteurs de Montigny-le-Roi, Bourbonne-les-Bains, Langres, Chalindrey, Humes et Nogent ont été visités.

L'originalité de cette campagne a attiré les regards des salarié(e)s et

autres sur nos deux roues (trois pour certains...), ce que la presse n'a pas manqué de souligner.

Cette initiative aura donc sans aucun doute eut un impact non négligeable sur l'image de la CGT que l'on veut novatrice, abordable, proche et efficace.

Rendre visite aux entreprises en convoi de motards a eu un tout autre accueil, nettement plus favorable et a procuré une toute autre image du syndicalisme (positive) que la plupart des actions habituellement menées.

Prochaine étape : le nord du département en septembre !

La campagne prud 'homale CGT est donc belle et bien en route et il nous faudra tenir sans relâche jusqu'au 3 décembre 2008.

Union départementale de la Meuse

La Meuse : territoire très rural, la plus grosse ville « 19 000 habitants », il n'y en a qu'une.

La campagne est abordée depuis déjà quelques mois, plusieurs syndicats se sont inscrits dans la bataille. La CGT tiendra des stands lors des foires, notamment celle de Verdun durant une semaine : 20 à 30 000 personnes visitent la foire-expo. Pour nous, Meusiens, c'est énorme. Aussi, nous avons à disposition par un syndicat une camionnette afin de faire la tournée du département pour la campagne Prud'hommes. En 1997 et en 2002, la CGT est la deuxième organisation. Pour 2008, l'objectif est d'avoir la place qui nous revient, c'est-à-dire la première.

C'est avec un certain optimisme que j'aborde la campagne, en tant que

Trois questions à... Jack Tord, référent Prud'hommes dans la Manche

suite de la page 3

Secrétaire général de l'union départementale de la Meuse (55), car il y a des syndicats tant du public que du privé qui s'impliquent dans cette grande bataille. Début septembre, un quadrillage du département sera fait avec comme objectif une visite d'au moins 80 % de nos bases organisées et les zones d'emplois où nous ne sommes pas présents.

Déjà quelques zones ont été faites, là où nous n'étions pas présents, il y a deux à trois mois, grâce à ces distributions de tracts, et surtout des contacts avec un accueil très ouvert. Nous avons pu créer deux bases, dont une dans l'industrie et l'autre dans le commerce. Donc, il est évident que nous allons continuer et surtout amplifier cette démarche.

Union locale des syndicats CGT du pays d'Avignon

L'union locale d'Avignon, suite à une décision de la CE du 20 juin 2008, lance un appel à tous les syndicats qui la composent et à tous les militants à participer à la « parade des Prud'hommes ».

Notre objectif étant de défiler au moins une fois par semaine, le vendredi de 15 h 30 à 18 h, à partir du 11 juillet 2008, dans les rues d'Avignon.

En effet, cet été doit être un moment fort de la campagne prud'homale. C'est pourquoi l'engagement de chacun comptera, muni d'un tee-shirt imprimé pour l'occasion, pour aller à la rencontre des festivaliers pour, à la fois, faire connaître la CGT et mener campagne.

En basse Normandie vous allez engager, avec la Cgpmc, une campagne de communication sur l'élection Prud'hommes. Pourquoi ?

Notre région est composée de trois départements : La manche - le Calvados - l'Orne, avec une composante très importante de Pme qui regroupe une majorité de salariés : près de 300 000. Des entreprises où le syndicat est très peu implanté, comme c'est souvent le cas malheureusement.

Depuis 2005, nous sommes engagés avec ces employeurs (Cgpmc) et les organisations syndicales sur un processus de discussions devant favoriser le dialogue social dans ces Pme.

Actuellement, nous aboutissons sur un protocole d'accord préélectoral régional d'élections professionnelles, d'autres questions sont à l'ordre du jour comme : la création d'un comité inter-établissement sur un bassin d'emploi. Nous sommes à l'origine de la campagne de communication devant favoriser le vote le 3 décembre dont le vote par correspondance qui va être généralisé à ces élections.

Quelle incidence peut avoir le vote par correspondance dans le scrutin ?

De mon point de vue, important dans la participation au vote, on ne peut se satisfaire quand, dans un département comme la manche, sur 115 000 inscrits, seulement 30 % s'expriment.

Et c'est le cas partout ! Il faut développer et promouvoir le vote, c'est la démocratie sociale qui est en jeu.

Rappelons que c'est le seul scrutin qui permet aux salariés de voter pour des candidats présentés par des syndicats à l'échelle du pays, qui définira la représentativité nationale de chacune des organisations.

Nous avons tout à gagner dans l'expression des salariés, tout en favorisant le vote physique là où c'est possible. Le vote par correspondance est une chance qu'il faut saisir à condition de mener une campagne CGT bien ciblée dans les bassins où se trouvent ces Pme.

Comment cette campagne appelant au vote se concrétisera ?

Elle démarrera en septembre par une conférence de presse commune (Cgpmc - Syndicats) FO a décidé de ne pas en être.

Ensuite, il s'agira d'une expression par voie de presse, radios locales. Sollicité la TV régionale et radios.

Une affichette est en voie d'élaboration qui sera envoyée dans les Pme de la région. Dans cette affichette appelant au vote les logos des organisations Cgpmc - CGT - Cfdt - Cgc - Cftc seront inclus.

Il est évident que nous aurons en dehors de cette campagne commune notre propre expression.

